



Ensemble  
Réalisons votre  
Avenir

Réaction  
Novembre 2022

## Loi « anti-squat » : la détresse des propriétaires victimes mieux prise en considération

Par Éric Allouche, directeur exécutif du réseau ERA Immobilier

L'Assemblée nationale examine actuellement la proposition de loi anti-squat, portée notamment par les groupes de la majorité présidentielle Renaissance. Le texte prévoit d'alourdir les sanctions financières et pénales envers les squatteurs et étend la procédure d'expulsion express aux logements vacants, vides de meubles.

Un premier pas en faveur des propriétaires victimes d'occupations illicites avait été esquissé en 2020, en réduisant le délai d'expulsion des squatteurs une fois le délit constaté. Bien que répondant à un objectif louable, cette possibilité n'avait finalement été que peu appliquée, en raison des nombreux obstacles matériels et juridiques à son application effective.

*“Cette nouvelle proposition de loi montre une certaine prise en considération des situations extrêmes dont sont victimes les propriétaires confrontés à l'occupation illégale de leur logement. Il n'est pas acceptable de voir des biens immobiliers squattés... Le droit à la propriété doit être respecté et la loi doit être suffisamment claire et dissuasive.*



*Parallèlement, afin de réduire le nombre de logements vacants et d'augmenter l'offre de logement disponible, il serait judicieux, en particulier en Ile-de-France, de mettre en place des mesures incitatives positives (avantages fiscaux ou autres..) donnant envie aux propriétaires de louer ces logements et que l'Etat, dont c'est le rôle, offre un toit aux plus démunis. Malheureusement cette proposition ne suffira certainement pas à régler le problème de fond qui est de permettre à tous d'accéder à un logement”* regrette Eric Allouche directeur exécutif du réseau ERA Immobilier.

### À propos de ERA Immobilier

Créé en 1971 aux Etats-Unis, ERA Immobilier est l'un des plus importants réseaux de franchise d'agences immobilières dans le monde. Présent dans 35 pays, il emploie plus de 45 000 collaborateurs dans plus de 2 300 agences. En Europe, le réseau est présent dans 18 pays avec 1 150 agences, dont près de 500 en France. ERA Immobilier est certifié par le Bureau Veritas pour ses services et ses engagements envers ses franchisés. Le réseau est membre de la FFF (Fédération Française de la Franchise), et adhérent à la FNAIM (Fédération Nationale de l'Immobilier). François Gagnon est Président de ERA Europe et ERA France.

### Relations Presse Immobilier - Galivel & Associés

Doriane Fougères - Carol Galivel – 01 41 05 02 02 – 06 09 05 48 63

21-23, rue Klock – 92110 Clichy - galivel@galivel.com - <http://www.galivel.com>